

Werdenberg-Heiligenberg

Autor(en): **Trachsel, C.-F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société suisse de Numismatique**

Band (Jahr): **3 (1884)**

Heft 6

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-170604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN

DE LA

Société suisse de Numismatique

Le Bulletin est envoyé gratuitement à tous les membres actifs de la Société; pour les personnes ne faisant pas partie de la Société, l'abonnement annuel est fixé à six francs; étranger, port en sus.

Les demandes, offres ou annonces quelconques, seront payées à raison de 20 cent. la ligne (corps 8); pour annonces répétées, 15 centimes la ligne; les sociétaires jouiront d'une remise de 10 % sur les prix ci-dessus.

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin au Secrétaire de la Société, M. Antonin Henseler, 30, Grand'rue, Fribourg (Suisse).

Das Bulletin der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft wird allen Activ-Mitgliedern gratis zugesandt; für die Nichtmitglieder ist das Abonnement auf sechs Fr. jährlich festgesetzt; für das Ausland wird das Porto hinzugerechnet.

Die Insertions-Gebühren für Anfragen, Offerten oder Anzeigen betragen 20 Cts. pro Zeile. Die Mitglieder erhalten 10 % Rabatt.

Alle Arbeiten, Anzeigen u. Reclamationen sind an den Sekretär der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft, Hrn. Ant. Henseler, 30, Reichengasse, Freiburg (Schweiz) zu adressiren.

Werdenberg-Heiligenberg.

Un prince de Fürstenberg ayant épousé une comtesse de Werdenberg-Heiligenberg enrichit son blason en posant les armes de la comtesse sur la poitrine de l'aigle aux ailes éployées qui décore son écu d'or.

Les *Werdenberg* étaient une noble famille suisse, dont l'antique château, habité encore de nos jours, est situé dans le canton de St-Gall, sur la rive gauche du Rhin.

On connaît le triste sort des *Werdenberg* qui s'affaiblirent dans les guerres faites contre leurs cousins, les comtes de *Montfort*, dont les possessions beaucoup plus considérables étaient situées sur l'autre rive du Rhin et, s'étendant le long du lac de Constance, allaient jusqu'à Tubingue. Tout le monde sait que le dernier rejeton de l'illustre famille des *Werdenberg* mourut en se battant aux rangs de ses voisins, les Appenzellois.

Les armes des *Werdenberg* et celles des *Montfort* étaient un étendard, bannière ou gonfanon d'église, (en allemand: Kirchenfahne), avec la différence que l'un était rouge et l'autre noir.

Dans les XVII^e et XVIII^e siècles les princes de *Fürstenberg*, dont la résidence est à *Donaueschingen*, dans le grand duché de Bade, se mirent à frapper monnaie.

Je ne m'occuperai aujourd'hui que de quelques creutzers de

cuivre provenant de leur atelier à l'époque de la guerre de trente ans et je précise cette époque parce que c'est la seule où un prince ait osé produire des monnaies de cette nature. C'était la *mode* à cette époque !

Le baron de Berstett, qui a publié un ouvrage intéressant sur les monnaies du Grand Duché de Bade, décrit, page 125, n° 297, le creutzer suivant :

Droit : Dans une guirlande de feuilles, les armes écartelées de *Werdenberg-Heiligenberg*, surmontées des initiales H. B.

Revers : Dans une guirlande de feuilles, en trois lignes :

I || CREIT || ZER

Exemplaire du cabinet de Donaueschingen.

La collection de l'auteur de cette notice renferme deux variétés de cette petite pièce rarissime, toutes deux sans T au mot CREIZER, et dont voici la description :

DEUXIÈME COIN.

Droit : Armes écartelées de *Werdenberg-Heiligenberg*, dans le 1^{er} quartier et le 4^e le gonfanon de *Werdenberg*, dans le 2^e et le 3^e les gradins d'*Heiligenberg*, le tout dans un écu de forme espagnole surmonté des lettres · H · B · signifiant: *Heiligenberg* (*).

Revers : Dans une guirlande semblable à celle du droit l'indication du nom et de la valeur de la pièce

·
I ·
CREI
· ZER ·
·

Métal : cuivre ; diamètre, 18 millimètres, poids légèrement plus fort que celui d'un centime, ou 1 gramme fort poids.

TROISIÈME COIN.

Droit : Armes comme les précédentes, l'écu est ici surmonté des initiales ★ H ★ B ★ et accosté de ★ — ★ dans une ligne circulaire entourée d'un cercle de perles.

(*) Un savant numismate expliquait · H · B · par : *Herrschaft-Bregenz*.

Revers : L'indication du nom et de la valeur de la pièce comme à la précédente, mais avec des étoiles à cinq rais à la place de simples points et entourée d'une ligne circulaire et d'un grènetis, ou cercle de perles rondes.

★ I ★
CREI
★ ZER ★
★

Métal : cuivre. Diam. 18 millim. Poids : environ 1 gramme.

On nous saura peut-être gré d'ajouter ici ce que dit le savant *de Vanotti* sur les armes des *Montfort*, *Werdenberg*, *Heiligenberg*, etc.

La couleur originale du gonfanon des *Montfort* paraît avoir été de *gueules* sur un champ d'*argent*.

De Vanotti pense que c'est en qualité de *bannerets héréditaires* des ducs de la *Réthie* que les *Montfort* portaient une enseigne.

Tout en adoptant cette explication, il faut cependant la modifier de cette manière :

Anciennement, comme *bannerets héréditaires* des ducs de la *Réthie*, l'étendard que portaient les *comtes de Montfort* devait avoir la forme adoptée dans les armes de la maison des *Palatins de Tubingue*, actuellement famille royale de Wurtemberg, alliée à la maison de *Montfort*, dont elle adopta l'étendard.

Mais plus tard nous trouvons, dans les armes de *Montfort*, un *gonfanon d'église* qui ne peut être dérivé, ainsi que la mître d'évêque qui surmonte les armes, que du *patronage héréditaire* que possédaient ces comtes sur l'évêché de Coire, auquel ils donnèrent plusieurs évêques.

Lorsque la maison des comtes de *Montfort* se divisa en deux branches, à savoir les *Montfort* et les *Werdenberg* sur les deux rives opposées du Rhin, l'ancienne branche conserva le *gonfanon rouge*, tandis que les *Werdenberg* adoptèrent un *gonfanon de sable* (noir) sur un écu d'argent.

Postérieurement encore une nouvelle division s'étant opérée dans la ligne des comtes de *Werdenberg*, ils se distinguèrent

alors en *Werdenberg de Werdenberg et Heiligenberg* et en *Werdenberg-Sargans*, ceux-là conservèrent le *gonfanon de sable, sur un écu d'argent*, tandis que les derniers au contraire prirent un *gonfanon d'argent sur un écu de sable*.

Le comté d'*Heiligenberg*, acquis par le comte de *Werdenberg* en 1277, portait pour armes des gradins allant de gauche à droite.

Lausanne, 1^{er} août 1884.

C.-F. TRACHSEL Dr.

Un projet de médaille de la reine Berthe.

Les récentes fêtes de Payerne et les quelques médailles frappées à cette occasion, que l'on trouvera décrites plus loin, nous ont fait faire quelques recherches historiques sur la cité de la reine Berthe.

Le hasard nous mit sous les yeux un passage d'un article des *Etrennes helvétiques* de 1819 (*) que nous croyons devoir reproduire.

— Notre grand artiste, le chevalier Hedlinger de Schwytz, écrivait à un de ses amis :

« De tous les monuments destinés à combattre l'oubli, »
» les médailles sont les seuls qui bravent l'injure des siècles ; le »
» temps qui dévore tout semble les respecter. Les manuscrits ont »
» été souvent la proie des flammes allumées par la malice ou par »
» l'ignorance ; les tableaux n'ont pas eu un sort plus heureux ; les »
» les ouvrages même des sculpteurs, qui paraissent plus durables, »
» le sont bien moins que les médailles.... ! Après une longue suite »
» de siècles, lorsqu'ils ont répandu leurs ténèbres sur l'histoire »
» des peuples, on voit tout à coup sortir du milieu des ruines des »
» médailles, qui fixent les dates et ressuscitent des faits dont »
» elles seules ont été les fidèles dépositaires. »

(*) Le 15 octobre 1817, on avait pratiqué une fouille sous la voûte de la tour de St-Michel, qui servait jadis de péristyle à l'église de cet antique monastère. On découvrit alors un sarcophage de grès, renfermant des ossements reconnus pour être ceux d'une femme. Différentes circonstances ont porté au plus haut degré de vraisemblance l'opinion que c'étaient les restes de la reine Berthe, quoiqu'aucun monument ni inscription n'ait accompagné le sarcophage. Le Conseil d'Etat du canton de Vaud avait alors ordonné de le placer avec les ossements qu'il contenait dans l'église paroissiale et recouvert d'une table de marbre noir avec une inscription en lettres d'or rappelant cette restauration.

C'est à ce fait que se rapporte notre relevé des *Etrennes helvétiques*.